

INFOTRI

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU SMICOTOM

JUIN 2022 | N°40

www.smicotom.fr



Lesparre Médoc : revalorisation des zones de regroupement / p.2

Actualités **Du compost pour le jardin / p.2 - Prestation de broyage à domicile - Pass déchèterie - Consultation / p.3**

Dossier **Déchets et recyclage : la place de la collecte pour l'optimisation de la valorisation matière / p.4-5**

Réduction **Réduire ses déchets dans la cuisine/ p.6** Infos pratiques / p.7



Yves BARREAU
Président du SMICOTOM

2022 est marqué par la mise en oeuvre du contrôle d'accès en déchèterie. Mais c'est également le démarrage d'un nouveau service destiné à vous aider à réduire vos trajets en déchèterie tout en valorisant à domicile vos déchets verts.

En 2021, nous ne sommes pas loin d'atteindre 10 000 tonnes de déchets verts⁽¹⁾ déposées en déchèterie. Ces déchets sont de loin sur la plus haute marche du podium ! Triste victoire pour ce flux de déchets qui, broyé, est une ressource très utile pour le jardin. Et pour autant, accéder à un broyeur de qualité n'est pas évident. Aussi, nous nous sommes attachés à vous rendre accessible cette pratique en mettant en place une prestation de broyage à domicile.

⁽¹⁾ Source : rapport d'activité 2021 disponible sur le site internet à compter du 4 juillet 2022.

Les déchets sont, certes, la raison d'être de notre syndicat mais pour autant notre objectif est de les réduire et d'optimiser le recyclage. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des collaborateurs de terrain essentiels : les équipages de la société de collecte. Ils sont restés mobilisés pendant toutes les périodes de confinement sans perturbation pour les usagers. Leur tâche n'est pas aisée. Ils doivent faire preuve d'adaptabilité tout en étant ferme sur le respect des consignes.

Lettre d'information éditée par le : SMICOTOM, 20 zone d'activités
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC

Directeur de la publication : Yves BARREAU, Président du SMICOTOM

Rédaction et mise en page : Communication SMICOTOM

Impression sur papier PEFC : Imprim' Medoc, 5 rue Albert 1^{er}, 33250
Pauillac

Distribution : La POSTE - Tirage : 28 000 exemplaires - N°ISSN: 2417-
3526 - Dépôt légal : décembre 2014

Date de parution : juin 2022 - Magazine gratuit.

Actualités en images

Du compost gratuit pour votre jardin

Samedi 26 mars 2022, neuf agents étaient mobilisés pour accueillir, aiguiller, charger les 460 véhicules qui se sont succédés sur la plateforme de compostage à Naujac-sur-Mer. Pendant quatre heures, 340 tonnes de compost ont quitté le site pour enrichir les jardins des heureux visiteurs.



Lesparre Médoc : revalorisation des points de collecte d'apport volontaire multiflux

Début avril, le centre bourg de Lesparre Médoc a été équipé d'un nouveau matériel de collecte des déchets destiné à mieux doter les espaces de regroupement existants et remplacer les bacs de collecte individuels dans les zones difficilement accessibles aux camions de collecte.



Prestation de broyage à domicile : un nouveau service en faveur d'une gestion vertueuse des déchets verts

L'entretien de nos jardins produit une grande quantité de déchets dits verts. Si un déchet par définition est un résidu inutilisable, cette masse végétale est pourtant loin d'être inexploitable. Bien au contraire ! Réutilisez cette ressource directement à domicile est source d'enrichissement pour le jardin.

C'est dans cette démarche que le Smicotom a mis en place en janvier 2022, une prestation de broyage à domicile en association avec l'entreprise Med'Loc.

L'objectif est de permettre à chacun d'accéder à cette pratique vertueuse en réutilisant cette ressource à son domicile, de limiter ses trajets en déchèterie et de réduire sa production de déchets prise en charge par le syndicat.

Enthousiasmés par cette initiative, plus de 60 demandes ont été enregistrées en quatre mois. Ainsi, l'entreprise Med'Loc a d'ores et déjà traité plus de 600 mètres cube de déchets verts.



Utilisation de broyat au potager...



... ou en jardinière.

Tous les renseignements sur la prestation de broyage :
www.smicotom.fr > nos actions

Pass déchèteries : mise en service de ce nouveau système

Depuis le 1^{er} janvier, il faut justifier d'une habitation sur le territoire pour accéder aux déchèteries. Pour se faire, un QR Code est attribué à chaque foyer du territoire qui en fait la demande. Au 1^{er} mai, près de 50% des foyers étaient dotés. Grâce à cette modernisation des installations, la collecte des données de fréquentation des foyers va permettre d'élaborer un nouveau règlement de fonctionnement des déchèteries.

Présenter son QR Code d'identification du foyer est désormais indispensable pour entrer sur les déchèteries. Le geste est dorénavant acquis pour les utilisateurs. En format papier ou sur le téléphone, chacun présente son QR Code pour accéder au déchargement.

Même si ce Pass est la nouveauté 2022, le règlement en vigueur depuis 2010 est resté le même : 1 mètre cube de déchets par semaine. Avec les premières données de fréquentation collectées, le travail de définition d'un nouveau règlement des

déchèteries va débuter pour une mise en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 2023. Les premiers éléments sont d'ores et déjà édifiants. Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai, un foyer s'est rendu entre 0 et 89 fois en déchèterie. La moyenne de fréquentation se situe à 4 visites en quatre mois.

Au delà de l'analyse des données collectées via le QR Code, le Smicotom souhaite consulter les usagers sur l'élaboration de ce nouveau règlement destiné à mieux correspondre à leurs besoins tout en correspondant à ses contraintes.



Donnez-nous votre avis

Élaboration du nouveau règlement des déchèteries

Consultation ouverte aux usagers du 20 juin au 7 août 2022 via un formulaire disponible sur le site internet :

www.smicotom.fr > Actualités

Déchets et recyclage : la place de la collecte pour l'optimisation de la valorisation matière

Le métier de ripeur, communément éboueur, est souvent déprécié. Et pourtant, il est essentiel à la fois pour le bien vivre des gens mais également pour l'environnement. En effet, les équipages de collecte ne sont pas de simples pourvoyeurs de déchets. Ils assurent une mission qualitative du tri avant de collecter pour une optimisation du traitement de chaque type de déchets.



Collecter des déchets est une mission qui peut paraître simple et facile mais pour autant, les équipes de collecte sont régulièrement confrontées aux perturbations de circulation, d'accessibilité et visibilité des bacs ou encore au non respect des consignes de tri.

Métier bien souvent dévalorisé, le chauffeur ripeur est pourtant un collaborateur de terrain majeur pour la valorisation des déchets. En effet, au delà du vidage des bacs, ils ont pour mission de contrôler le contenu du bac avant de collecter afin d'assurer le traitement adéquat des déchets. Leur rôle est d'identifier les grosses erreurs de tri et de transmettre l'information des problématiques rencontrées. Il est un maillon tout aussi primordial dans la chaîne du recyclage que les autres acteurs.

La Semmged : chiffres clés 2021 de la collecte des déchets pour le Smicotom



de **39 à 65** chauffeurs ou ripeurs en fonction de la saison.

- Équipes du matin : départ 4h00
- Équipes de l'après midi : départ 13h00



de **14 à 23** bennes en fonction de la saison + **3** camions grues pour le verre.

- **33 903.15 tonnes** de déchets collectés en 2021.
- **5 638** tournées de collecte.
- **645 687** kilomètres parcourus.
- **37 422** heures de collecte.
- Collecte 5 / 7 jours à 7 / 7 jours
- Collecte les jours fériés (sauf 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier)



Tous les maillons de la chaîne vers le recyclage sont essentiels (exemple du bac jaune) :

Les ménages et professionnels



Ils effectuent le premier geste de tri en jetant dans la bonne poubelle.

Les agents de collecte



Ils vérifient le contenu du bac avant de le collecter pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs de tri. Ils déchargent au quai de transfert.

La structure en charge des déchets



Elle diffuse les consignes de tri, fournit le matériel de collecte, gère les refus, assure l'enlèvement des déchets pour le centre de tri, conventionne avec les recycleurs, déclare les tonnages...

Les transporteurs



Ils chargent leurs camions au quai de transfert des recyclables de la collectivité et le transportent jusqu'au centre de tri.

Le centre de tri



Il sépare les matières (cartons, PEHD, PET, briques, papiers...) et les conditionne en balles et réoriente les erreurs de tri (surcoût pour la structure d'origine).

Les recycleurs



Ils traitent les déchets permettant de réintroduire de nouveaux produits dans le cycle de consommation.

Rencontre avec un équipage de collecte des déchets



En 2021, près de 34 000 tonnes de déchets ont été ramassées grâce à la collecte au porte à porte menée par 35 à 65 collaborateurs de la Semmged. Yannick, 45 ans, chauffeur ripeur depuis 15 ans et Mehdi, 34 ans, qui entame sa deuxième saison en tant que ripeur font partie des équipages de collecte.

Ils sillonnent le territoire depuis 4h00 du matin pour collecter les particuliers et professionnels. Pour Yannick, pas besoin de GPS ni de plan ! Dans la société depuis 15 ans, il est devenu chauffeur il y a 10 ans. Il connaît le parcours sur le bout des doigts. Et pour autant, les tournées de collecte ont beaucoup évolué depuis qu'il a commencé. De nouvelles rues apparaissent, des lotissements sortent de terre. Il regarde le paysage changer depuis la cabine de son poids lourd et adapte son parcours au fur et à mesure de l'avancement des constructions.

«On sait quand on commence mais jamais quand on finit notre journée, surtout en été avec les véhicules mal garés qui nous empêchent de passer» dit-il quand on lui demande les difficultés auxquelles il est confronté. «Il arrive que le camion soit plein avant la fin de la tournée à cause des montagnes de déchets présentées en supplément. Il faut alors aller vider le camion et revenir pour terminer le parcours de collecte. Il

est de fait en contact constant avec les autres équipages de collecte qui, en fonction de l'avancement des tournées, viennent renforcer pour optimiser le remplissage des bennes.

Il confie qu'il aurait pu aller travailler ailleurs mais il aime l'autonomie de son métier associé au calme matinal. Ce silence, Mehdi l'apprécie également. Après 7 ans éboueur à la ville de Paris, il n'est plus assailli par les klaxons.

Yannick et Mehdi ont l'œil sur tout pour remplir au mieux leur mission. Ne pas oublier de bacs mais également assurer le contrôle de ce qu'ils collectent. «Un bac très mal trié, on est obligé de le refuser. On note le code du bac et on transmet le motif du refus au Smicotom pour qu'il contacte l'usager. Quelquefois, quand les gens sont là, ils demandent et on leur explique mais on ne retient pas, on a pas le temps ! Le camion doit être vidé, nettoyé et réapprovisionné en carburant pour repartir en tournée avec les équipes de l'après-midi.»



En 2023, évolution dans les consignes de tri des emballages/papier



**Diffusion de l'information fin 2022
Pour ne pas la manquer :**

Abonnez-vous à la lettre d'information numérique sur le site internet

Téléchargez l'application Smicotom - l'info déchets et activez les notifications

Abonnez-vous à notre page Facebook

Réduire ses déchets dans la cuisine

Vous en avez marre de votre poubelle de cuisine qui déborde et sent mauvais ?

Dans cet article, vous trouverez des astuces pour une cuisine zéro déchet (ou presque) vous permettant de mettre votre poubelle au régime ! Six gestes à adopter : un par mois pendant six mois pour avoir une nouvelle cuisine.

Il est possible de changer petit à petit ses habitudes de consommation pour réduire considérablement ses déchets et ce, dans tous les domaines. Il n'y a pas que la salle de bain, la cuisine aussi doit être passée au crible.

C'est d'ailleurs dans la cuisine qu'il y a le plus de déchets. En

effet, les produits sont bien souvent suremballés. Certes, c'est la responsabilité des industriels mais le consommateur a aussi un rôle à jouer.

Voici quelques idées pour diminuer vos déchets.



1 Premier réflexe à adopter : dire adieu aux objets à usage unique comme la vaisselle et les contenants jetables, les pailles et touillettes en plastique ainsi que les serviettes en papier. L'alternative : tout ce qui est réutilisable. Vaisselle classique et serviette en tissu tout simplement !

2 Emballer et conserver les aliments durablement. La plupart du temps une assiette renversée posée comme couvercle suffit largement pour garder les aliments au frigo. Plusieurs alternatives pour réduire ses déchets tout en s'assurant de la bonne conservation des aliments : les couvre-plats en tissu, les bee's wrap ou emballages alimentaires réutilisables.

3 L'emballage peut coûter jusqu'à 30% du prix du produit. Acheter en vrac permet de faire des économies et de réduire le volume de nos poubelles. Pour commencer, aller faire ses courses avec des sacs en tissu pour les fruits et légumes permet de ne pas utiliser les poches mises à disposition par le commerçant. Pour les aliments plus fragiles (fromages, viandes, liquides...) on peut amener ses contenants hermétiques chez ses commerçants.

4 Troquer les éponges jetables pour des éponges lavables. Pour réduire ses déchets en se passant des éponges bifaces qui d'émiettent entre nos mains et dans les canalisations, il existe plusieurs sortes d'éponges lavables : la brosse vaisselle à tête rechargeables par exemple.

5 20 kg de nourriture sont gaspillés chaque année par personne dont 7% encore emballés... soit près de 400€/an mis à la poubelle !

Avant de faire les courses, pensez à faire une liste et vérifiez ce qu'il reste dans les placards. Préparez vos menus pour la semaine vous permet également d'acheter les justes quantités d'aliments et donc d'éviter le gaspillage et de faire des économies.

+ Le composteur. Rien de mieux pour réduire le volume (et les odeurs) de ses poubelles que de composter les déchets qui peuvent l'être. À la sortie, un beau compost à utiliser pour des plantes en pleine santé ! Si vous n'avez pas de jardin, orientez-vous vers un lombricomposteur ou un bokashi (composteur de cuisine discret sans odeur et sans vers de terre).



Découvrez d'autres gestes pour réduire les déchets sur le site internet www.smicotom.fr > je réduis et je trie mes déchets.

Nouvelles filières de déchets disponibles



PLÂTRE

pour les professionnels uniquement
pour le moment

Dépôt : Quai de transfert à Saint-Laurent-Médoc et
Centre de stockage à Naujac-sur-Mer



AMIANTE

pour les particuliers et professionnels
à partir du lundi 4 juillet 2022

Dépôt SUR RENDEZ-VOUS au centre de stockage à Naujac-
sur-Mer et Quai de transfert à Saint-Laurent Médoc

Consultez les conditions sur le site internet www.smicotom.fr

Connaître la gestion des déchets sur le territoire



Vous souhaitez comprendre comment sont gérés vos déchets ? Le centre de stockage des déchets à Naujac-sur-Mer se visite :

- Comment collectons nous vos déchets ?
- Comment les traitons nous ?
- Comprendre le tri

Explications, échanges et discussion.

Programmation des visites sur le site internet > Agenda.

Sur demande pour les groupes > 05 56 73 39 70.



Mon appli déchets avec SMICOTOM



Disponible sur Apple Store et Play Store



Contactez-nous

Les services administratifs du SMICOTOM
sont ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



05 56 73 27 40



20 Zone d'Activités
33112 Saint-Laurent-Médoc

Suivez-nous

Retrouvez l'information du SMICOTOM sur :



@SMICOTOM



Lettre d'information électronique mensuelle
Abonnez-vous sur le site internet smicotom.fr



Téléchargez l'application Smicotom - l'info déchets

DES ATELIERS

POUR COMPRENDRE ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Lessive



Produits ménagers



Visites de site



Mosaïque



Cosmétiques



**Cuisine
Anti
gaspi**

